



## Nos préconisations pour se relever

Depuis le début de cette crise, Grand Bureau, réseau régional des musiques actuelles, a décidé d'être mobilisé pour aider et accompagner les acteurs de la filière.

Grand Bureau est le réseau des professionnel.le.s des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes.

Il rassemble 112 adhérents de toute la filière.

Rendez-vous sur <http://grandbureau.fr/membres/>

GRAND  
BUREAU

**Nous avons décidé de nous mobiliser en trois phases :**

- 1 Une évaluation quantitative** pour chiffrer les répercussions de la crise. Cette évaluation a été réalisée entre le 12 et le 30 mars, et sera MAJ fin avril notamment avec la prise en compte des annonces d'Emmanuel Macron du 13 mars (poursuite de la fermeture des ERP, interdiction des rassemblements et des festivals). - [Voir l'évaluation quantitative](#)
- 2 Un communiqué** pour appeler à un plan de sauvegarde sur le court, moyen et long terme envoyés à toutes les collectivités impliquées dans le financement de notre filière. - [Voir le communiqué](#)
- 3 Une évaluation qualitative** dans le cadre d'un diagnostic flash par téléphone auprès de nos adhérents pour sonder leurs besoins et priorités d'accompagnement. - [Voir l'évaluation qualitative](#)

**Fort de ces trois phases, nous souhaitons vous livrer nos préconisations très concrètes pour aider la filière à se relever et à se structurer à nouveau durablement.**

# A court terme / Clarifier et adapter

- Privilégier des aides directes pour compenser les pertes de chiffres d'affaires irrécupérables, afin d'amortir les effets de la crise. Que ce soit sur le CNM ou la Région, les aides actuelles ciblent prioritairement les structures ayant des problèmes de trésorerie à court terme. A ce jour, les problèmes de trésorerie semblent globalement minoritaires, il faut donc travailler à des fonds ciblant des aides directes pour soutenir les structures dès maintenant, ce qui aura pour effet de différer les problèmes de trésorerie à moyen et long terme.

- **Fond régional avec une aide directement liée avec la perte de chiffres d'affaires.**

- **Fond d'urgence CNM adapté à chaque acteur de la filière avec des catégories en fonction des activités (type commission d'aides) et un apport de fonds nouveaux sur le contrat de filière régional (via une déclinaison du Fond d'urgence en Région, et l'apport de compléments financiers par les financeurs initiaux ou de nouveaux contributeurs).**

- Le chômage partiel manque encore de clarté sur trois pans : la période à laquelle les sommes correspondant à la prise en charge de chômage partiel vont être versés, la mise en place de cette mesure sur les CDD-U et la validité juridique des contrats d'engagement mis en œuvre sur du travail non réalisé.

- **Apporter des informations valides sur les délais de paiement ASP (en charge du chômage partiel).**

- **Lever les doutes juridiques et sociaux sur la mise en œuvre du chômage partiel pour les CDD-U, et sur les durées d'indemnisations du régime intermittent.**

- De nombreuses fédérations, syndicats, et organisations professionnelles ont produit et relayé de nombreuses ressources depuis le début de la crise. Pour les acteurs cette profusion d'informations est certes rassurante, mais conduit parfois à la difficulté de savoir quel est l'information la plus adaptée à sa structure.

- **Faire un travail de sélection, de compilation et de clarification de ces ressources pour faciliter leur utilisation. Grand Bureau a déjà initié ce travail et va le poursuivre en lien avec les 3 autres réseaux musique (CMTRA, AMTA et Jazzra).**

# A moyen terme / Soutenir et accompagner

- Cette crise, chacun le sait, sera longue et ses effets durables. Le soutien économique devra donc se poursuivre à moyen terme pour éviter une trop forte précarisation de la filière.

- **Maintenir en année n+1 des aides directes de structuration économique pour favoriser la reprise, en les couplant d'un suivi plus soutenu avec, par exemple, des tableaux de bord financier à n, n+1 et n+2. Ces aides devront cibler les frais de fonctionnement pour permettre aux structures de se maintenir à flot.**

- Les prêts de trésorerie sont aujourd'hui peu privilégiés, car pour emprunter il faut avoir des visions d'avenir et, à ce jour, les incertitudes sont trop grandes sur l'année à venir pour que les acteurs se lancent dans ce type de démarche. De plus, les acteurs principalement associatifs auraient besoin d'un accompagnement à cet endroit.

- **Informé sur les garanties de prêt possibles : Région, BPI**

- **Accompagner les démarches pour ce type de financement via les DLA départementaux et les réseaux professionnels.**

- Notre secteur se structure en s'appuyant sur l'expérience et les compétences acquises par les professionnels de notre filière où la coopération est une valeur forte.

- **Privilégier les temps collectifs en visio ou en physique pour favoriser l'échange entre pairs et pour rompre l'isolement.**

- Notre secteur s'est construit autour d'acteurs très hétérogènes qui dans cette crise vivent des situations très différentes, parfois spécifiques, et ces structures sont souvent fragiles et / ou composés de petits effectifs salariés. L'apport de conseils individualisés est précieux et permettra de résoudre des problèmes bien souvent bloquants

- **Apporter du conseil individualisé pour orienter et apporter les premières réponses ou pistes de solution. L'agence régionale, les réseaux sectoriels ou généralistes le font déjà, et doivent poursuivre ce travail en se dotant d'informations propres aux conséquences de la crise.**

- Pour que notre secteur puisse sortir de cette crise, il est important que toutes les structures d'accompagnement et de formation puissent s'adapter aux besoins des acteurs. Les effets de cette crise seront longs, seule une chaîne de l'accompagnement construite autour de ces dispositifs permettra d'optimiser leurs actions.

- **Créer un dispositif d'accompagnement dans le cadre du contrat de filière MA en lien avec les autres dispositifs d'accompagnement (DLA départementaux, Appui conseil de l'AFDAS, Accompagnement employeurs de Pôle Emploi scènes et images) pour optimiser les accompagnements et les rendre complémentaire.**

# A long terme / Observer

- Il faudra pouvoir évaluer les effets de cette crise sur le long terme et également l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour en connaître leur effectivité.

- **Dans le cadre du COEF, créer un groupe de pilotage et de suivi des effets de la crise en capacité de repérer et analyser la portée des dispositifs mis en œuvre.**

- Cette crise touche durement notre filière musiques actuelles qui s'est construite autour d'un fort taux d'autofinancement, structurellement moins enclin à absorber les effets de la crise que ses confrères mieux subventionnés. Le contrat de filière musiques actuelles qui débute en 2020 devra être en capacité d'analyser cette crise sur la durée, et de savoir si les dispositifs qu'elle aura mise en œuvre auront pallier, au moins en partie, ces effets dévastateur.

- **Mettre en place au sein du contrat de filière un suivi annuel du dispositif d'accompagnement et une observation socio-économique des acteurs de la filière pour connaître finement les effets de la crise.**

## L'engagement de notre réseau

**Grand bureau pourra à court, moyen et long terme mener un travail de clarification, de soutien, d'accompagnement et d'observation des acteurs de la filière.**

Ce travail nous nous engageons à le mener :

- en région en concertation avec les autres réseaux de musique du territoire, notamment au sein du contrat de filière régional, avec les acteurs de l'accompagnement et de la formation (DLA, AFDAS, Pôle Emploi Scènes et images, etc...);
- au national avec la coopération des réseaux régionaux et dans le cadre du chantier entrepris par l'UFISC.

Ce combat nous ne le gagnerons pas seul, mais il urgent dès aujourd'hui d'adapter les dispositifs et nos modes d'actions aux besoins du terrain. C'est pourquoi nous avons souhaité mener ce travail de manière à la fois quantitatif et qualitatif, pour vous livrer nos préconisations.

C'est avec votre soutien et au plus près des acteurs qu'on réussira à vaincre cette crise sans précédent.

Cette crise doit nous permettre d'analyser en profondeur notre eco système, pour le requestionner et dépasser les clivages public / privé, petits ou gros acteurs, en oeuvrant pour une chaîne de valeur vertueuse où chaque acteur aura une place singulière.